

BUDGET ANNEXE / ASSAINISSEMENT

Le Budget annexe de l'assainissement retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées pour l'année 2019 du service assainissement collectif et non collectif pour lesquels la commune a gardé la compétence.

Section d'exploitation :

1-1 Dépenses

Le montant prévisionnel voté s'élève à **69 870 €**. Il comprend une prévision de **21 422 €** pour l'entretien des stations d'épuration et réseaux, l'achat d'énergie, le contrôle de l'assainissement individuel (neuf ou réhabilitation). Les charges financières correspondant aux intérêts de l'emprunt s'élèvent à 1 800 €. Enfin les opérations patrimoniales (amortissement) sont de **20 316 €**.

1-2 Recettes

Le montant prévisionnel s'élèvent à **35 113** + le report 2018 d'un montant de **34 757 €** **soit au total : 69 870 €**

Section Investissement :

1-1 Dépenses

Le montant total des prévisions s'élève à 82 614 €. Elles comptent : le remboursement du capital de 5 500 €, l'amortissement des subventions pour la somme de 5 313 €, des dépenses sur le réseaux et pompes de relevage pour un prévisionnel de 71 801 €.

Des restes à réaliser d'un montant de 9 500 € sont reportés .

1-2 Recettes

Les recettes sont composées du virement de la section d'exploitation (26 254 €), des sommes affectées à l'amortissement pour 20 316 €, du FCTVA (2 225 €), d'une subvention du département pour la Tranche 6 du réseau de Léríbosc de 15 210 €.

Solde positif d'investissement reporté de 28 109 € .

Fait à L'HONOR DE COS le 11/04/2019

Le Maire

Michel LAMOLINAIRIE